

## L'ORIGINE DES CHINOIS ET L'INTRODUCTION DU CHEVAL EN CHINE.

---

Après avoir consacré tout un chapitre de mon livre des *Origines du cheval domestique* à l'exposition des nombreuses découvertes paléontologiques qui prouvent que l'homme a vécu côte à côte avec les chevaux sauvages, et qu'il les a chassés et mangés sans être parvenu à les domestiquer, pendant toute la durée de l'époque quaternaire, c'est-à-dire pendant une période qui embrasse des milliers de siècles, — et avant d'aborder l'histoire du cheval domestique, avant de fixer les dates initiales de son utilisation par les différents peuples de l'antiquité, — j'ai cru devoir consacrer un autre chapitre à la reconstitution de l'ancienne chronologie de ces peuples d'après les documents fournis par la science contemporaine, parce que la lumière produite par ces documents n'a pas encore pénétré dans l'enseignement classique. Ainsi, j'ai démontré, au moyen de documents qui me paraissent irrécusables, que les dates initiales des civilisations des Hindous, des Perses ou Iraniens, des Proto-Grecs, des Egyptiens, des Arabes, des Assyriens, et des Scythes ou Touraniens, sont beaucoup plus anciennes qu'on ne l'admet généralement: ce qui m'a permis, dans les chapitres suivants, de porter quelque lumière sur l'histoire jusque là si obscure des premiers âges du cheval domestique chez ces peuples <sup>1)</sup>.

---

<sup>1)</sup> Voyez: *Origines du cheval domestique, d'après la paléontologie, la zoologie, l'histoire et la philologie*, par C. A. Piétrement, 1 vol. in 8, Paris 1870, chez Donnaud, 9, rue Cassette.

Mais, considérant qu'on n'est pas encore parvenu à débrouiller d'une façon satisfaisante le chaos des premiers âges de l'histoire des Chinois, je m'étais borné à dire quelques mots sur l'antiquité de leur civilisation et sur l'histoire de l'introduction du cheval en Chine. Ces deux dernières questions méritent toutefois d'être traitées d'une façon plus complète, et c'est ce que je vais essayer de faire en exposant les résultats d'une étude comparative et critique de divers documents qui appartiennent en majeure partie : à la *Chine* de M. Pauthier <sup>1)</sup> ; au *Chou-king*, traduit par le père Gaubil, revu par M. Pauthier et publié dans *Les Livres sacrés de l'Orient* <sup>2)</sup> ; enfin, à deux Notices que M. Pauthier a insérées dans cette dernière publication et qui sont, 1° la *Préface du Chou-king* par le père Gaubil ; 2° les *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-king et sur la Mythologie chinoise* par le père Prémare.

Et pour que l'on soit de suite fixé sur le genre d'intérêt que cette Étude peut présenter, je dois dire tout d'abord que je me propose d'y démontrer les faits suivants : Les Chinois occupaient à l'origine les contrées de l'Asie centrale situées au nord de la chaîne du Bogda-Oola, ou partie orientale des Monts-Célestes ; c'est-à-dire qu'ils habitaient primitivement la région de l'Altaï méridional ou grand Altaï, et les contrées adjacentes à cette

---

<sup>1)</sup> *Chine, description historique, géographique et littéraire de ce vaste empire, d'après les documents chinois. — 1ère partie, comprenant le résumé de l'histoire et de la civilisation chinoise depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par G. Pauthier ; 1 vol. in 8, Paris, 1837, chez Firmin Didot frères.

<sup>2)</sup> *Les Livres sacrés de l'Orient, comprenant le Chou-king, ou le Livre par excellence ; les See-chou, ou les quatre livres moraux de Confucius et de ses disciples ; les Lois de Manou, premier législateur de l'Inde ; le Koran de Mahomet* ; traduits ou revus et publiés par G. Pauthier ; 1 vol. grand in 8 ; Paris, 1841, chez Firmin Didot frères.

prétendue chaîne de montagnes qui n'existe en réalité que sur nos cartes. C'est pendant leur séjour dans ce pays que les Chinois acquirent les premiers rudiments de leur civilisation; et c'est là qu'ils adoptèrent l'usage du cheval, dès une époque qui ne peut être postérieure à l'an 3468 avant notre ère et qui paraît même être de beaucoup antérieure à cette date. Enfin, la Chine était originairement dépourvue de chevaux, et ce sont les Chinois qui les introduisirent dans cette contrée quand ils vinrent s'y établir au plus tard vers l'an 3225 avant J. C.

---

§ 1.

Certains documents, relatifs aux premiers rapports des Proto-Chinois avec les chevaux, jettent quelque lumière sur l'origine de cette nation; mais ils ne sauraient être appréciés à leur juste valeur sans une connaissance préalable de quelques autres données historiques dont il ne sera pas inutile de présenter d'abord un aperçu.

Les Chinois ne le cèdent en rien à aucun autre peuple au point de vue de l'antiquité qu'ils attribuent au monde et à leur civilisation. En effet, si les Hindous comptent le temps par périodes de plusieurs millions d'années solaires; s'ils regardent la création comme une série de renouvellements successifs; s'ils considèrent l'existence du genre humain comme un simple accident inhérent à ces renouvellements; et s'ils attribuent déjà une durée de 5.600.000 ans à notre monde actuel qu'ils disent être le 56<sup>e</sup> de ces renouvellements; les Chinois de leur côté placent en tête de leur histoire *Pan-kou* ou *Pouan-kou*, l'*ordonnateur du monde*, à la suite duquel viennent trois grands règnes, *périodes* ou *Hoang*: celui du ciel, celui de la terre, et celui de l'homme auquel succèdent 10 grands *cycles* ou *ki*, pendant chacun desquels régnèrent

plusieurs dynasties. Enfin, les historiens chinois comptent, depuis Pan-kou jusqu'à la mort de Confucius arrivée en l'an 479 avant notre ère, un laps de temps que les plus modérés évaluent à 2.276.000 ans, et que d'autres portent à 96.961.740 années. Il faut toutefois observer que l'auteur chinois Hou-chi a déjà dit: „Je croirais volontiers que ce qui a donné lieu à l'histoire des trois Hoang, c'est qu'avant toutes choses il y a eu le ciel; la terre fut formée ensuite, et, après la terre, l'homme fut produit par les différentes combinaisons que les vapeurs les plus subtiles prirent entre elles.“ (Les livres sacrés de l'Orient, p. 20.) La prétendue histoire des trois Hoang semble effectivement n'être que l'exposé symbolique d'un système de cosmogonie; et un examen attentif de la partie mythique des récits relatifs aux huit premiers *ki*, nous a également conduit à penser que la plupart de ces mythes ne se rapportent pas à des faits historiques, mais qu'ils sont la représentation emblématique des phénomènes géologiques et paléontologiques, tels que les anciens Chinois les ont conçus d'après l'étude des contrées qu'ils ont pu explorer.

Il serait donc du plus haut intérêt qu'un sinologue, versé dans l'étude des sciences naturelles, pût élucider complètement ces questions, afin de nous montrer au juste quelles étaient les idées cosmogoniques, géogéniques et zoogéniques des anciens Chinois. Car on sait déjà que les traditions chinoises relatives aux origines de l'humanité sont d'autant plus dignes d'attirer l'attention: „qu'elles s'éloignent davantage de celles qui sont communément reçues et qui se rattachent presque toutes à l'opinion mosaïque. Celle-ci admet comme principe fondamental de l'antiquité du genre humain, la *création* d'un premier homme et d'une première femme, leur *perfection* au sortir des mains de leur créateur et leur *chute*, qui s'est étendue

à tout le genre humain : les traditions chinoises, au contraire, n'admettent pas unanimement un premier homme . . . . Bien loin d'admettre la *perfection* des premiers hommes et leur *chute*, le genre humain, selon ces traditions, n'est arrivé à son état actuel que lentement et par degrés, en perdant quelques unes de ses formes primitives. Non seulement il n'y a pas *chute*, mais il y a *progrès* et *développement* de *nature* comme de *civilisation*." (Pauthier, Chine p. 26.)

Quoique la science aryenne n'ait guère commencé que dans le courant de notre siècle à formuler ces dernières conclusions, qui sont même encore fortement contestées parmi nous, on s'explique facilement que la race chinoise, malgré son infériorité relative sous certains rapports intellectuels, y soit néanmoins arrivée depuis si longtemps. Car, pendant que l'Arya considérait la terre comme un lieu d'exil, de séjour provisoire, et qu'il se livrait à ses méditations spéculatives et à ses désirs d'une autre vie dans un autre monde, le Chinois appliquait au contraire son esprit positif et son génie industriel à l'étude et à l'exploitation du monde sur lequel il a été jeté. Aussi les Chinois sont-ils très-anciennement parvenus, dans les sciences positives et dans l'industrie, à un degré de perfection que nous n'avons commencé d'atteindre que tout récemment <sup>1)</sup>, seulement depuis qu'une certaine

<sup>1)</sup> Encore faut-il avouer que ces paroles de M. Stanislas Julien risquent fort de rester longtemps vraies : „Il faudrait écrire un long Mémoire pour indiquer seulement ce que les livres chinois peuvent nous faire connaître d'inventions utiles pour les arts et l'industrie, ainsi que pour l'alimentation, le confort et l'agrément de toutes les classes. Je ne l'essayerai pas. Il est permis de penser que pour satisfaire aux besoins des arts et servir les progrès de la civilisation, le génie des Européens trouvera par lui-même, pendant bien des siècles encore, après des essais et des efforts longtemps continués, une multitude d'inventions utiles ou bienfaisantes, que les Chinois

classe de travailleurs a enfin compris chez nous qu'il était temps de s'occuper sérieusement des seules questions dans la solution desquelles l'esprit humain peut raisonnablement espérer de faire quelques progrès.

D'après leurs annales, les Chinois n'abandonnèrent le séjour des cavernes qu'à la fin du 7<sup>e</sup> *ki*; ils ne se bâtirent des cabanes et ils n'apprirent à se servir du feu pour faire cuire leurs aliments que dans le courant du 8<sup>e</sup> *ki*. Mais c'est cependant en pleine période anté-historique, dans la première moitié du 9<sup>e</sup> *ki* que nous voyons naître les sciences, les arts et l'industrie chez ce peuple. En effet, pour remplacer les cordes garnies de nœuds qui tenaient lieu d'écriture à la fin du 8<sup>e</sup> *ki*, Se-hoang, encore appelé Tsang-ti, Tsang-hie ou Tsang-kie, 1<sup>er</sup> roi du 9<sup>e</sup> *ki*, inventa les premiers caractères chinois <sup>1)</sup>, c'est-à-dire l'écriture figurative qui, toutefois, n'était pas encore parvenue jusqu'à l'usage commun sous le 3<sup>e</sup> roi Tchong-hoang ou Tchong-yang; et le 7<sup>e</sup> roi du 9<sup>e</sup> *ki*, Hien-yuen, fit battre de la monnaie de cuivre, mit en usage la balance pour juger du poids des choses; et „il joignit ensemble deux morceaux de bois, l'un droit et l'autre en travers,

---

avaient trouvées avant eux, mais qui gisent cachées dans leurs livres, et y resteront inconnues, tant qu'un gouvernement libéral et éclairé ne fera pas entreprendre à ses frais ou sous ses auspices, soit le dépouillement, soit la traduction des ouvrages où des procédés scientifiques et industriels applicables à notre état social et à nos besoins, sont consignés et nettement décrits.“ (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1<sup>er</sup> semestre 1847, tome XXIV, page 1072.) — Voyez aussi sur le même sujet: Hue, *L'Empire chinois*; 4<sup>e</sup> édition; 2 vol. in 18; Paris, 1862; chez Gaumes frères et J. Duprey; tome II, pages 141 et suivantes.

<sup>1)</sup> Aux pp. 27, 32 et 33 des *Livres sacrés de l'Orient*, le père Prémare montre que Lo-pi a réfuté solidement l'opinion des auteurs qui ne font remonter l'invention de ces caractères qu'aux règnes soit de Fo-hi soit de Hoang-ti.

afin d'honorer le Très-Haut, et c'est de là qu'il s'appela Hien-yuen<sup>1)</sup>.

Avec Fo-hi ou Fou-hi qui est le 17<sup>e</sup> roi du 9<sup>e</sup> *ki* et qui ouvre la seconde moitié de ce *cycle*, nous entrons dans les temps semi-historiques des Chinois. Ce roi travailla beaucoup sur l'astronomie, divisa le ciel en degrés, inventa la *période* ou *cycle de 60 années* encore en vigueur en Chine, et établit un calendrier pour fixer l'année. Enfin c'est lui qui apprit au peuple à faire des filets pour la pêche et pour la chasse, et à élever les *six animaux domestiques*, sur lesquels nous reviendrons dans le paragraphe suivant.

Ensuite Chin-nong ou Chin-noung, le *divin laboureur*, inventa la charrue, apprit aux Chinois à cultiver les champs et à faire le vin, donna un grand essor au commerce, fit un livre sur l'art militaire, et étudia la médecine et la chimie. Il introduisit le millet en Chine<sup>2)</sup>; et il enseigna tout ce qui concerne le chanvre et le murier afin qu'il y eût des toiles et des étoffes de soie en abondance dans ses Etats. Enfin, il mesura la terre et la trouva aplatie aux pôles, ce qui n'a été constaté par les Européens que dans le siècle dernier. (Pauthier, *Chine* pp. 26, 200.) Les descendants de Chin-nong occupent tout le reste du 9<sup>e</sup> *cycle* qui finit en l'an 2637 avant notre ère; date incontestable, à partir de laquelle la

---

<sup>1)</sup> Voyez les *Recherches* du père Prémare dans *Les Livres sacrés de l'Orient*, pp. 27—29. — M. G. de Mortillet a d'ailleurs prouvé dans son livre intitulé: *Le signe de la croix avant le christianisme*, 1 vol. in 8, Paris 1866, que ce signe était usité comme emblème religieux chez une foule de peuples européens, asiatiques et africains, bien des siècles avant la naissance du christianisme.

<sup>2)</sup> Voyez: Loiseleur Deslongchamps, *Considérations sur les céréales et principalement sur les froments*; 1 vol. in 8; Paris 1842; pages 29.

chronologie chinoise présente tous les caractères de la plus entière certitude. Quant à la date de 3468 que M. Pauthier assigne au commencement du règne de Fo-hi, et à celle de 3218 qu'il attribue à l'avènement de Chin-nong, on peut les adopter provisoirement comme dates minimum. Mais il est très-probable que les époques de ces rois, ou plutôt des dynasties qu'ils représentent, devront être notablement reculées dans le passé. Car, bien que M. Pauthier n'admette que 520 ans entre l'avènement de Chin-nong et la fin du 9<sup>e</sup> *ki*; et quoique certains auteurs chinois réduisent également à 380 ans la durée des règnes successifs des 7 ou 8 descendants qu'ils attribuent à ce roi, lequel aurait régné 140 ans; d'autres auteurs chinois, tels que Chi-tse, Liu-pou-ouei, et le célèbre Lo-pi, regardent comme incontestable que la dynastie de Chin-nong a eu soixante-dix empereurs, lesquels régnèrent pendant un laps de temps évidemment beaucoup plus long, dont il a été impossible jusqu'ici de déterminer exactement la durée, mais qui paraît avoir embrassé plusieurs milliers d'années.

On voit d'après ce qui précède à quelle haute antiquité doit être reportée l'époque de la naissance de la civilisation chez les Chinois, c'est-à-dire le commencement de leur 9<sup>e</sup> *ki*, puisque entre cette époque et celle de Fo-hi régnèrent seize rois, ou plutôt seize dynasties, car la durée de chacun des règnes de ces prétendus rois dépasse de beaucoup la durée normale de la vie humaine.

Quoi qu'il en soit, c'est le règne de Hoang-ti qui ouvre, en l'an 2698 avant notre ère, les temps véritablement historiques des Chinois, et c'est à la 61<sup>e</sup> année de son règne, c'est-à-dire en l'an 2637, que commence le 10<sup>e</sup> *cycle* qui dure encore actuellement. Dans sa guerre contre le dernier descendant de Chin-nong, Hoang-ti se dirigea au moyen d'un *char magnétique*



*indiquant le sud*, c'est-à-dire d'une *boussole* <sup>1)</sup>. Il créa un *Tribunal pour écrire l'histoire* qui existe encore aujourd'hui. Sous son règne, le système décimal, généralisé et appliqué à toutes les divisions du calcul 4500 ans plus tard par la révolution française, était déjà mis en pratique par les Chinois d'une manière beaucoup plus générale encore; et c'est à l'empereur lui-même qu'est attribuée la découverte du *cycle de 19 ans*, renouvelée 2300 ans plus tard par l'astronome grec Méton. Il donna d'ailleurs un tel essor à certaines industries, déjà connues avant lui, qu'il en fut de nouveau considéré comme l'inventeur.

Sous la règne de Yao, commencé en l'an 2357, les Chinois déterminent la durée précise de la révolution annuelle du soleil, et ils arrivent ainsi à la connaissance de notre *année julienne*, découverte renouvelée par Sosigène en l'an 46 avant J. C. C'est en la 61<sup>e</sup> année du règne de Yao, c'est-à-dire en l'an 2297 que le livre des grands *Tableaux chronologiques* chinois ou *Li-tai-ki-see* <sup>2)</sup> place la grande inondation diluvienne dont il est déjà question dans le *Chou-king*, liv. I, chap. 1, § 11; chap. 3, § 8, 14; et chap. 5, § 1. Yu, alors toute jeune, fut

---

<sup>1)</sup> „On le nommait *Tchi-nan-tche*, c'est-à-dire chariot qui montre le midi; et c'est le nom que les Chinois donnent à présent à la boussole.“ (*Livres sacrés de l'Orient*, page 122, en note.) — Voyez aussi Pauthier, *Chine*, pp. 28, 87; et le père Huc, *Empire chinois*, tome II, p. 142.

<sup>2)</sup> „Ce magnifique livre historique, le plus beau peut-être de tous ceux qui sont sortis des presses impériales de Péking, en 100 volumes in folio, se trouve à la Bibliothèque royale de Paris. Composé sur un plan critique et méthodique, dont les *Tablettes chronologiques* du président Hénault, ou *l'Atlas historique* de Lesage, ne peuvent donner qu'une faible idée, il commence à Yao et finit à Kien-loung.“ (Pauthier, *Chine*, p. 35.) — Le *Li-tai-ki-see* contient donc l'histoire détaillée de l'empire chinois depuis le XXIV<sup>e</sup> siècle avant J. C. jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

chargé par Yao de réparer les désastres causés par les eaux, et il termina ses travaux en l'an 2278. Devenu empereur, il consigna ce fait dans une longue inscription qu'il fit graver, en vieux caractères chinois nommés *ko-téou*, ou à forme de *tétard*, sur un rocher du mont Hengchan : inscription dont le père Amiot envoya la copie à la Bibliothèque royale de Paris dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont on peut lire la traduction littérale à la page 53 de la *Chine* de M. Pauthier. Le premier chapitre du deuxième livre du *Chou-king* nous a d'ailleurs conservé le détail des immenses travaux exécutés par Yu, ainsi que la très-curieuse description du sol, des productions et des industries de chacune des provinces de l'empire chinois à cette époque reculée : description dans laquelle on voit entre autres choses que, sous le règne de Yu, la province Liang fournissait déjà des pierreries, de l'argent, du fer et de l'acier. „En lisant attentivement l'histoire chinoise et le Chou-king, dit le père Amiot, on reste convaincu que les désastres causés par les eaux ne regardaient que les campagnes. Il n'est fait aucune mention de villes détruites, d'hommes noyés, etc. On voit au contraire, par les opérations qui furent faites pour l'écoulement des eaux, telles que sont celles de percer des montagnes, de creuser des lits aux rivières, de faire des canaux de communication, etc., qu'il devait y avoir un nombre prodigieux d'hommes. Il est plus vraisemblable que ce déluge ne s'étendit point aux provinces méridionales de la Chine, et que celles qui furent le plus endommagées furent le Pé-tchi-li, le Chan-si, le Chen-si, le Chan-toung, le Ho-nan, une partie du Liao-toung et quelques autres endroits voisins de ceux que je viens d'indiquer“ <sup>1)</sup>.

---

<sup>1)</sup> Le père Amiot, dans *Mémoires sur les Chinois*, tome XIII, p. 282, cité par Pauthier, *Chine*, page 41.

Au reste, quoiqu'il y ait eu en Chine plusieurs grandes inondations qui ont causé de grands ravages, les Chinois n'ont jamais admis l'existence d'un déluge universel <sup>1)</sup>. C'est ce que les musulmans savent depuis mille ans; car dans le livre arabe intitulé *Chaîne de Chroniques*, rédigé par les deux musulmans Soleyman et Abou-Zeyd-Hassan au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère, Ibn-Vahab se disant issu du même sang que Mahomet, et reçu à ce titre à la cour de la Chine vers l'an 870, raconte ainsi l'un des épisodes de son entrevue: „Aussitôt l'empereur fit apporter une boîte; il plaça la boîte devant lui; puis tirant quelques feuilles, il dit à l'interprète: „Fais-lui voir son maître.“ Je reconnus sur ces pages les portraits des prophètes; en même temps, je fis des vœux pour eux, et il s'opéra un mouvement dans mes lèvres. L'empereur ne savait pas que je reconnaissais ces prophètes; il me fit demander par l'interprète pourquoi j'avais remué les lèvres. L'interprète le fit, et je répondis: „Je priais pour les prophètes.“ L'empereur me demanda comment je les avais reconnus et je répondis: „Au moyen des attributs qui „les distinguent. Ainsi, voilà Noé dans l'arche, qui sauva sa „famille, lorsque le Dieu très-haut commanda aux eaux, „et que toute la terre fut submergée avec ses habitants; „Noé et les siens échappèrent seuls au déluge.“ A ces mots l'empereur se mit à rire et dit: „Tu as deviné juste „lorsque tu as reconnu Noé; quant à la submersion de „la terre entière, c'est un fait que nous n'admettons pas.

<sup>1)</sup> Quoi qu'en aient dit tant d'auteurs, prévenus ou insuffisamment renseignés, il est également certain qu'il n'existe aucune notion se rapportant à un déluge universel dans les anciennes traditions des Hindous, ni des Iraniens, ni des Egyptiens, ni des anciens peuples de l'Italie, ni des Germains, ni des Slaves. La croyance au déluge universel n'a pénétré chez tous ces peuples qu'à des époques relativement récentes.

„Le déluge n'a pu embrasser qu'une partie de la terre ;  
„il n'a atteint ni notre pays ni celui de l'Inde“ 1).

Les trois successeurs immédiats de Yu, les seuls qu'il soit nécessaire de mentionner ici, furent Ki en l'an 2197, Tai-kang en l'an 2188, et Tchoung-kang en l'an 2159, sous le règne duquel eut lieu la fameuse éclipse de soleil de l'an 2155 avant J. C. Et pour ne laisser subsister aucun doute sur l'étendue des connaissances astronomiques des Chinois dans ces temps reculés, il suffit de rappeler le jugement qu'en a porté un savant dont personne ne sera tenté de nier la compétence en pareille matière: „Les Chinois, dit Laplace, sont de tous les peuples celui dont les annales nous offrent les plus anciennes observations que l'on puisse employer dans l'Astronomie. Les premières éclipses dont elles font mention ne peuvent servir qu'à la chronologie par la manière vague dont elles sont rapportées, mais ces éclipses prouvent qu'à l'époque de l'empereur Yao, plus de deux mille ans avant notre ère, l'Astronomie était cultivée en Chine comme base des cérémonies. Le calendrier et l'annonce des éclipses étaient d'importants objets pour lesquels on avait créé un tribunal de Mathématiques. On observait dès lors les ombres méridiennes du gnomon aux solstices et le passage des astres aux méridiens: on mesurait le temps par des clepsydes, et l'on déterminait la position de la lune par rapport aux étoiles dans les éclipses, ce qui donnait les positions sidérales du soleil et des solstices. On avait même construit des instruments propres à mesurer les distances angulaires des astres“ 2).

---

1) *Voyageurs anciens et modernes, ou Choix de relations de voyages, etc.*, par Ed. Charton, 4 vol. gr. in-8°; Paris 1854—1857; tome II, p. 128.

2) *Précis de l'histoire de l'Astronomie*, par le marquis de Laplace, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8° Paris 1853, p. 17.

Enfin, puisqu'il n'est jamais trop tard de reconnaître une erreur, je termine ces considérations historiques préliminaires en avouant que, à la page 156 de mon livre, ayant mal interprété un passage de M. Stanislas Julien, j'ai attribué une date beaucoup trop reculée à la plus ancienne *mention connue* de l'utilisation de la poudre à canon par les Chinois. Car : „D'après les écrivains chinois cités par le père Amiot dans son *Supplément à l'art militaire des Chinois* (Mém. sur les Chinois, t. VIII, p. 336) les propriétés de la poudre à canon et l'emploi des bouches à feu étaient déjà connus *quatre cents ans* avant notre ère. Il est dit qu'ils se servaient du *ho-yao* (*feu dévorant*), du *ho-toung* (*boîte à feu*), du *ho-toüng* (*tube à feu*), et du *tien-ho-kieou* (*globe contenant le feu du ciel*).“ (Pauthier, Chine, p. 201.) C'est véritablement la plus ancienne mention connue jusqu'ici de l'usage de la poudre dans l'art militaire chez les Chinois. Mais la connaissance de la poudre n'en est pas moins très-ancienne en Chine, puisque : „Ne pouvant fixer l'époque où a commencé, dans cet empire, l'usage de la poudre, des armes à feu et de l'artillerie, la tradition nationale en attribue l'invention au premier roi du pays“ <sup>1)</sup>.

## § 2.

On a vu dans le paragraphe précédent que Fo-hi (3468 avant notre ère) apprit au peuple à élever *les six animaux domestiques*. Or : „Ces six animaux sont *Ma*, le Cheval ; *Nieou*, le Bœuf ; *Ki*, la Poule ; *Tcha*, le Cochon, *Keou*, le Chien ; et *Yang*, le Mouton.“ (Pauthier, Chine p. 24 ; Livres sacr. de l'Or. p. 33.) Aussi l'histoire des

---

<sup>1)</sup> Eusèbe Salverte, *Des sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles* ; 3<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8<sup>o</sup> ; Paris 1856 ; chez J. B. Baillièrè ; p. 432.

Chinois rapporte-t-elle que Tchi-yeou, prince de la famille de Chin-nong, s'étant révolté contre le dernier successeur légitime de ce roi, était à cheval quand il fut vaincu, en l'an 2698, par Hoang-ti qui combattait sur un char et qui s'empara de l'empire. (Livres sacrés de l'Or. p. 41.) Mais pour fournir des documents véritablement incontestables sur l'utilisation en grand du cheval par les anciens Chinois, nous les puiserons dans le *Chou-king*, ou *Livre sacré*, *Livre par excellence*, nommé aussi *Chang-chou*, ou *Livre ancien*, *auguste*, *supérieur*. On sait en effet que le *Chou-king*, encore appelé *Livre des annales*, embrasse toute la période comprise entre le commencement du règne de Yao, 2357, et l'an 624 avant J. C., date de la défaite de Mou-kong, prince de Thsin, par Siang-wang, prince de Tsi; et qu'il a été recueilli et coordonné par Confucius vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère : „Mais ce grand philosophe qui avait un si profond respect pour l'antiquité, n'altéra point les documents qu'il mit en ordre. D'ailleurs, pour les sinologues, le style de ces documents, qui diffère autant du style moderne que le style des Douze Tables diffère de celui de Cicéron, est une preuve suffisante de son ancienneté.“ (Livres sacr. de l'Or., Introd. p. X). Aussi les critiques chinois et les missionnaires jésuites, entre autres le père Gaubil, s'accordent-ils tous à reconnaître que les fragments historiques dont se compose le *Chou-king* sont tirés des historiens publics contemporains de chacun des règnes dont il est parlé dans ce livre.

La première mention qu'il y soit fait de l'usage du cheval est relative à la répression par l'empereur Ki, fils de Yu, d'une révolte d'un prince de sa famille.

„Avant le grand combat qui se donna à Kan, les six King (généraux) furent appelés. Le roi leur dit: Hélas! vous qui êtes préposés aux six corps de troupes,

écoutez les ordres sévères que j'ai à vous donner. . . . Si ceux qui sont à la gauche et à la droite ne sont pas attentifs aux devoirs de leur charge, c'est vous qui serez coupables du crime de n'avoir pas bien exécuté mes ordres. Vous tomberez dans la même faute si les officiers qui dirigent les chars ne savent pas s'en servir à propos." (Chou-king, l. II chap. 2, §§ 1. 2. 4.) Cet antique passage du Chou-king montre quelle était déjà l'importance des chevaux dans les combats sous le règne de l'empereur Ki (2197—2189); et le père Gaubil donne en note cette explication des expressions *ceux qui sont à la gauche et à la droite*: „La guerre se faisait sur des chars: au côté gauche étaient les arbalétriers; à droite étaient les gens armés de haches et de lances; au milieu étaient des gens qui avaient soin des chevaux attelés.“

La seconde mention du cheval que nous trouvons dans le *Livre des annales* indique même que les Chinois attelaient déjà jusqu'à six chevaux à un char sous le règne de Yu (2205—2196), quoique habituellement leurs chars de guerre ne fussent traînés que par quatre chevaux attelés de front. Cette deuxième mention du cheval se trouve dans une élégie rapportée par le Chou-king, et composée sous le règne de Taï-kang (2188—2160), fils de Ki, voici en quelle circonstance. „La conduite de ce roi (Taï-kang) qui passait ses jours dans les débauches de son palais, ou à la chasse au milieu des bois, ravageant avec ses chevaux et ses chiens les campagnes cultivées, excita l'indignation publique.“ (Pauthier, Chine p. 55.) „Étant allé à la chasse au delà du Lo, cent jours se passèrent sans qu'il revînt. Y, seigneur de Kiong, profitant de l'indignation des peuples, avait fait garder les passages de la rivière pour empêcher son retour. Alors les cinq frères du roi suivirent leur mère et allèrent à l'embouchure du Lo. Dans le chagrin où étaient ces

cinq fils, ils composèrent chacun un chant qui contenait les avis et les préceptes du grand Yu. Le premier d'entre eux dit: Voici ce qui est dans les documents de notre illustre aïeul. . . . . Quand je me vois chargé de si innombrables populations, je crains autant que si je voyais des rênes pourries employées à atteler six chevaux: celui qui commande aux autres ne doit-il pas toujours craindre." (Chou-king l. II, chap. 3, §§ 1—5.)

Sous le règne de Tchong-kan (2159—2147), que les grands mirent à la place de son frère l'intrépide chasseur Taï-kang, le *Livre des annales* parle de nouveau du cheval à propos de l'éclipse de soleil arrivée en l'an 2155 avant J. C. „En ce temps, Hi et Ho, s'adonnant aux vices, ont foulé aux pieds leurs devoirs; ils se sont livrés avec emportement à l'ivrognerie; ils ont agi contrairement aux devoirs de leur condition. Dès le commencement ils ont porté le trouble dans la *chaîne céleste* (les nombres fixes du ciel, selon le commentateur, l'ordre des révolutions journalières et périodiques du soleil et de la lune pendant l'année), et ont rejeté bien loin leurs fonctions. Au premier jour de la troisième lune d'automne (*ki-tsieou*), le *Tchin* (selon le commentaire de Tsai-chin: la conjonction du soleil et de la lune) n'a pas été en harmonie dans la constellation *Fang*. L'aveugle a frappé du tambour; les magistrats et la foule du peuple ont accouru avec précipitation, tels qu'un cheval égaré." (Chou-king, l. II, chap. 4, § 4.) C'est là la traduction littérale donnée par M. Pauthier dans une note de la 2<sup>e</sup> colonne de la page 68 des *Livres sacrés de l'Orient*. Mais dans sa traduction du *Chou-king* et dans sa *Préface*, le père Gaubil avait d'abord traduit ainsi la dernière phrase de ce passage: „L'aveugle a frappé le tambour, les officiers ont monté à cheval, et le peuple a accouru." (Livres sacrés de l'Or. p. 6.) Comme cette ancienne et fautive traduction



est celle que M. Houël a citée à la page 65 du tome second de son *Histoire du cheval*, et que je l'ai également reproduite à la page 154 de mon livre, c'est autant pour rectifier cette erreur qu'en raison de l'antiquité de cette mention du cheval qui je lui donne place ici. On voit d'ailleurs que si ce document n'indique pas que les officiers chinois montèrent à cheval en cette circonstance, comme le père Gaubil l'avait cru, il contient du moins une comparaison dénotant que cet animal vivait déjà en domesticité en Chine: fait sur lequel les citations précédentes ne laissent d'ailleurs aucun doute; et d'autres passages du Chou-king achèvent d'éclairer l'histoire des premiers âges du cheval dans ce pays.

Lorsqu'en l'an 1122 avant notre ère, Vou-vang ou Wou-wang, roi du Tcheou dans le Chen-si, se préparait à combattre et à détrôner Cheou-sin, dernier empereur de la dynastie des Chang: „Au premier jour du cycle, avant la première lueur du crépuscule, le roi (Vou-vang) et sa cour arrivèrent à Mou-ye, vaste pleine du royaume de Chang. En donnant ses ordres, le roi tenait de sa main gauche une hache resplendissante d'or jaune et de pierres; de sa droite il portait élevé un étendard blanc, et s'en servait pour donner les signaux. Il dit: Que vous venez de loin hommes de la terre occidentale. Le roi dit: Vous princes héréditaires des royaumes voisins; et vous qui êtes préposés au gouvernement des affaires; vous président de l'instruction publique (*Se-tou*), président des chevaux ou de la guerre (*Se-ma*), président des travaux publics (*Se-kong*); vous officiers de tous grades (*Ya-lu* et *Che-ki*); vous qui êtes à la tête de mille hommes, vous qui commandez cent hommes; vous qui êtes venus des pays de Yong, de Chou, de Kiang, de Meou, de Ouei, de Lou, de Peng, et de Pou; élevez vos lances, préparez vos boucliers; j'ai des ordres à vous

donner.“ (Chou-king, l. IV, ch. 2, §§ 1—4.) Après la victoire de ce fondateur de la dynastie des Tcheou : „A la quatrième lune, la clarté ayant paru, le roi partit du royaume de Chang, et alla à Fong ; il congédia les troupes et gouverna en paix. Il renvoya les chevaux au nord de la montagne Hoa, et les bœufs dans la plaine de Tao-lin, en avertissant tout le royaume qu'ils ne serviraient plus pour la guerre.“ (Ibid. ch. 3, § 4.)

L'empereur Tching-vang (1115—1079 avant J. C.) nous renseigne sur les hautes fonctions du *Se-ma* ou *président des chevaux*, que son père Vou-vang vient de signaler parmi les grands dignitaires de l'État : „Le *Se-ma*, dit Tching-vang, veille à la défense de l'empire, commande aux six corps de troupes, et maintient en paix les provinces. (Ibid. l. IV., ch. 20, § 10.)

Sous le règne de ce Tching-vang, son cousin le feudataire du pays de Lou dans le Chan-tong, le fils de l'illustre Tcheou-kong, en un mot le prince Pe-kin publia, lors de son entrée en campagne dans le pays de Mi, une ordonnance dans laquelle on remarque ces prescriptions : „Dans la marche et le campement de l'armée, qu'il y ait des gens qui aient soin des bœufs et des chevaux ; qu'il y ait des lieux commodes pour faire paître ces animaux et pour les garder. . . . . Lorsque des bœufs et des chevaux s'échappent, lorsque des valets et des servantes prennent la fuite, leurs maîtres ne doivent pas franchir les barrières du camp pour les reprendre ; que ceux d'entre vous qui les auront trouvés les restituent à leurs maîtres sans leur faire aucun mal. . . . . Vous, gens des trois Kiao et des trois Soui de Lou . . . . . c'est vous aussi qui devez faire de grands amas de foin.“ (Ibid. l. IV, ch. 29, §§ 3—5.)

En l'an 1078 avant notre ère, au commencement du règne de Kang-vang, fils de Tching-vang : „Le roi

étant sorti, s'arrêta en dedans de l'appartement du nord. Le régent du royaume, à la tête des princes vassaux d'occident, entra par la porte qui est à gauche; et Pi-kong, à la tête des princes vassaux d'orient, entra par celle qui est à droite; on rangea les chevaux (présents des princes vassaux) de quatre en quatre; ils étaient de couleur tirant sur le jaune, et leur crinière était teinte en rouge." (Ibid. ch. 23, § 1.)

Le livre des grands *Tableaux chronologiques* chinois, ou *Li-tai-ki-sse*, dit que dans la 3<sup>e</sup> année de son règne (999 avant J. C.): „Mou-vang ordonna à Kiun-ya d'être grand maître de l'instruction publique, et à Pe-kioung d'être grand écuyer, ou intendant des chars et des chevaux“<sup>1)</sup>, fait que le *Chou-king* raconte ainsi: „Pe-kioung dit le roi; je ne puis encore venir à bout d'être vertueux. . . . . Je vous nomme aujourd'hui directeur des chars; vous devez diriger tous les mandarins des chars; et concourir avec eux à me porter à la vertu, et m'aider à faire ce que je ne puis faire sans le secours des autres.“ (Chou king, l. IV, chap. 16, §§ 1. 4.) Et le *Li-tai-ki-sse* ajoute qu'en la 8<sup>e</sup> année du règne de cet empereur (993): „Au printemps, les Tang du nord vinrent rendre hommage et offrir en tribut un magnifique cheval de course appartenant à l'espèce célèbre *lou-eulh*“<sup>2)</sup>.

M. Pauthier dit du reste de ce Mou-vang ou Mou-wang: „Passionné pour les chevaux qui étaient rares en Chine à cette époque, il en avait toujours à sa suite un grand nombre quand il visitait ses provinces, à cheval, ou sur un char traîné par les chevaux les plus beaux et les plus vigoureux.“ (Chine p. 94); et il ajoute plus loin: „L'histoire des quatre successeurs de ce prince est fort

1) Passage traduit par M. Pauthier, dans *Chine*, p. 96.

2) Passage traduit par M. Pauthier, dans *Chine*, p. 96.

concise et n'offre rien d'intéressant pour l'histoire de la civilisation. On voit seulement que l'un d'entre eux, ayant envoyé une armée contre les *Barbares* d'Occident, ceux-ci lui firent présent de *plusieurs chevaux*. D'après les données de l'histoire, on peut présumer que les chevaux de la Chine sont originaires de la Tartarie, d'où ils furent souvent envoyés en présent aux empereurs par les chefs de cette contrée, ou enlevés par la conquête. Il fallait que cet animal fût encore rare à la Chine à cette époque pour que son usage devînt si souvent l'objet des folies royales. Le troisième successeur de Mou-wang (900 ans avant J. C.) fut si charmé du talent de l'un de ses palefreniers à monter et à dresser les chevaux qu'il lui donna une *principauté* dans la province du Chen-si. Ce roi ne poussa pas encore si loin le mépris de l'espèce humaine que cet empereur de Rome qui plaça son cheval au rang des sénateurs." (Ibid. pp. 100. 101.)

On aurait tort de prendre tout-à-fait à la lettre l'assertion de M. Pauthier sur la rareté des chevaux en Chine jusqu'au X<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les folies royales dont l'usage des chevaux furent alors l'objet, et la *principauté* donnée au palefrenier de Hiao-wang, 3<sup>e</sup> successeur de Mou-wang, ne prouvent absolument rien à cet égard; pas plus que la folie d'Héliogabale ne prouve que les chevaux fussent rares dans l'empire romain au III<sup>e</sup> siècle de notre ère; pas plus enfin qu'on ne saurait donner comme une preuve de la rareté des chevaux dans l'empire d'Orient, les honneurs excessifs qui y furent accordés aux conducteurs de chars, en raison de l'extrême engouement des Byzantins pour les jeux du cirque: engouement dont le résultat ultime fut l'élévation sur le trône de Constantinople du macédonien Basile 1<sup>er</sup> qui, issu de bas lignage, fut redevable de sa haute fortune à

son incomparable talent dans le dressage des chevaux les plus fougueux; et il ne serait même pas nécessaire de remonter si haut, ni d'aller si loin, pour trouver des exemples d'engouements analogues dans des pays couverts de chevaux. Au reste, M. Pauthier signale lui-même divers documents qui prouvent que les chevaux n'étaient pas rares dans l'empire chinois à ces époques reculées. Ainsi il dit à la page 197 de son livre de la *Chine*: „On a vu dans la description des funérailles du roi Tching-wang (page 89) à quel degré le luxe royal était parvenu à cette époque (1078 avant J. C.). Nous avons fait graver (planche 35) le char dont les rois se servaient dans les grandes cérémonies, et que l'on faisait figurer avec quatre autres, d'espèce différente, dans leurs funérailles.“ Et il ajoute à la page suivante: „Les anciens souverains de la Chine, dit Deguignes, avaient encore un char nommé *tching*. Il était tiré par seize chevaux; ce qui servait à faire connaître leur supériorité. On s'est ensuite servi de ce mot pour désigner la maison d'un prince, par l'expression de *cent chars de seize chevaux chacun (pe-tching)*, un prince ne pouvant posséder que seize cents chevaux selon la loi. Par la même raison, *mille chars de seize chevaux (tsien-tching)* désigne la maison royale. Dans ces temps anciens, huit cents familles du peuple étaient obligées de fournir un char de seize chevaux, avec trois capitaines armés de leurs casques et de leurs cuirasses, et vingt-deux fantassins.“

Le *Chou-king* indique d'ailleurs qu'un grand luxe de chevaux et de chars existait véritablement en Chine dès l'an 1115 avant J. C., à l'époque de l'avènement de Tching-wang, car il raconte ainsi le début du règne de cet empereur: „Dans le temps que Tcheou-kong était Tchong-tai (régent), et à la tête des ministres, les oncles paternels du roi firent courir des bruits séditieux.

Kouan-kou fut exécuté à mort dans le pays de Kang. Tsai-chou fut envoyé en prison à Ko-lin et on lui laissa sept chars." (Chou-king, l. IV, ch. 17, § 1.) Et le père Gaubil ajoute en note: „Le nombre des chars désignait la qualité et la puissance des princes vassaux. Ces chars, laissés à Tsai-chou, étaient un reste de sa dignité.“ Il fallait évidemment que les chevaux ne fussent pas très-rares en Chine dès le XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, pour qu'on ait assigné *sept chars*, c'est-à-dire *cent douze chevaux*, au service du prince rebelle Tsai-chou, dont l'un des complices avait été condamné à mort, et qui était lui-même interné à Ko-lin. Ce fait et tous les documents rapportés plus haut démontrent péremptoirement que, dès la haute antiquité, les chevaux étaient déjà assez nombreux en Chine, du moins dans les provinces septentrionales, les seules qui fissent alors partie de l'empire, puisque les contrées situées au sud du Kiang (*le fleuve des fleuves*) ne furent conquises que vers la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J. C., sous le règne de Thsin-chi-hoang-ti, de la IV<sup>e</sup> dynastie, dite de Thsin.

Ce sont donc seulement les beaux chevaux qui étaient rares dans l'empire chinois, alors comme aujourd'hui; car on sait que les chevaux, nés et élevés dans les provinces septentrionales de ce pays, ont toujours été petits et laids. Quant aux provinces méridionales, elles ont toujours été tellement impropres à l'élève des chevaux que, même aujourd'hui, les particuliers n'en nourrissent aucun, ni pour les travaux de la campagne, ni pour les voyages; et que ceux qui y sont importés de la Tartarie, pour le service des relais du gouvernement, y perdent leur vigueur en quelques années et finissent bientôt par être tout-à-fait hors de service. Et pour montrer que, dans toutes les provinces de la Chine, la dégénérescence des chevaux provient exclusivement des

conditions climatologiques de ce pays, et non de l'incapacité zootechnique de ses habitants, je ferai cette simple citation: „Le bull-dog est une création des Anglais, que les Chinois seuls ont dépassés dans l'art de modifier la conformation des animaux et de les approprier à leurs besoins“ <sup>1)</sup>; ne voulant pas m'attarder à la démonstration de faits incontestables et incontestés.

Aussi, quoique les chevaux aient été assez nombreux en Chine depuis la haute antiquité, les conditions de vie si défavorables qu'ils y trouvent, même dans le nord, suffiraient seules pour justifier cette autre opinion de M. Pauthier qui considère les chevaux chinois comme originaires de la Tartarie; opinion qui est d'ailleurs en parfaite concordance avec ce passage du Chou-king: „La victoire remportée sur le roi de Chang (Cheou-sin) procura une libre communication avec les neuf Y et les huit Man; et les gens de Lou, pays d'Occident, vinrent offrir du grand chien (*gao*). A cette occasion, le Taï-pao fit ce chapitre Lou-gao pour instruire le roi <sup>2)</sup>. Il dit: Lorsqu'un roi est éclairé, et qu'il aime véritablement la vertu, tous les étrangers, voisins et éloignés, viennent se soumettre et lui offrir des productions de leurs pays; mais ces présents ne doivent être que des vêtements, des vivres, et des meubles utiles. . . . Ne pas pratiquer ce qui est sans utilité, ne pas nuire à ce qui a de l'utilité, est une chose digne d'éloge. Quand on ne recherche pas les choses rares, et quand on ne méprise pas les choses utiles, le peuple a le nécessaire. Un chien,

---

<sup>1)</sup> Pierre Pichot, cité par Eugène Gayot, dans: *Le chien, histoire naturelle, races d'utilité et d'agrément, reproduction, éducation, hygiène, maladies, législation*; 1 vol. in-8<sup>o</sup> avec Atlas; Paris 1867; chez Firmin Didot frères et fils; page 187.

<sup>2)</sup> Le fait se passe sous le règne de Vou-vang, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle avant J. C., Tchao-kong étant Taï-pao.

un cheval, sont des animaux que votre pays ne produit pas ; il n'en faut pas nourrir." (Chou-king, l. IV, ch. 5, §§ 1. 2. 8.) M. Pauthier (Chine p. 84) donne cette traduction littérale de la dernière phrase de ce passage : „Un chien, un cheval, sont des animaux étrangers à votre pays ; il n'en faut pas nourrir." Et il ajoute en note : „On trouve cependant dans les caractères primitifs de l'écriture chinoise le signe du chien et du cheval. Comme l'écriture fut primitivement inventée et employée à la cour des empereurs chinois, il est probable que l'usage du chien et du cheval, quoique d'origine étrangère, y était connu depuis longtemps."

Ainsi, d'une part, un Taï-pao affirme sous le règne de Vou-vang, au XII<sup>e</sup> siècle avant J. C., que le cheval est un animal étranger à la Chine et par conséquent qu'il y a été introduit du dehors. Et l'on ne saurait révoquer en doute cette assertion du Taï-pao qui était le second personnage de l'empire, qui était le premier ministre ou *grand protecteur* du royaume, et qui remplissait même les fonctions de régent pendant le deuil de trois ans que chaque empereur gardait à la mort de son prédécesseur ; car de si hautes fonctions n'étaient données en Chine, surtout à ces époques éloignées, qu'à un lettré par excellence, à un homme profondément versé dans la connaissance de l'antiquité. Toute l'histoire de la Chine en fait foi ; et le Chou-king lui-même ne permet aucune espèce de doute à cet égard, puisqu'il fait dire à l'empereur Tching-vang, qui était précisément fils de Vou-vang, et contemporain du Taï-pao Tchao-kong dont il est question ici : „Les trois Kong sont appelés Taï-se, Taï-fou et Taï-pao ; ils traitent de la loi, gèrent les affaires du royaume, et établissent un parfait accord entre les deux princes !) ;

1) Lisez : les deux principes ; c'est-à-dire Yang et Yu, le ciel et la terre, ou la religion et le gouvernement.



ce n'est qu'à ceux qui ont de grands talents qu'on doit donner des postes si relevés. . . . Tout homme qui est en charge doit être instruit de l'antiquité." (Chou-king, l. IV, ch. 20, §§ 1. 16.) Le digne collègue et ami de Tchao-kong était d'ailleurs Tcheou-kong, le T'chong-tai ou régent dont il a été question plus haut et qui portait également le titre de Tai-pao. Or ce Tcheou-kong, frère de Vou-vang et oncle de Tching-vang, fut non seulement l'un des personnages les plus remarquables, mais aussi l'un des hommes les plus savants que la Chine ait possédés <sup>1)</sup>, ce qui prouve combien la science était alors en honneur chez les hautes classes de la société chinoise. D'autre part, la présence du signe du cheval dans les caractères primitifs de l'écriture chinoise, — caractères qui étaient de véritables hiéroglyphes, de véritables représentations de certains objets animés et inanimés <sup>2)</sup>, et dont l'invention remonte à Se-hoang du 9<sup>e</sup> Ki, — ce signe du cheval, disons-nous, prouve que dès les temps préhistoriques, les Chinois ont parfaitement connu cet animal, sinon son usage, comme M. Pauthier vient de l'admettre.

Au premier abord, ces deux données historiques semblent contradictoires, mais une étude attentive de certains documents chinois en fournit une explication des plus satisfaisantes. „Un fait qu'il est bon de remarquer, dit M. Pauthier, c'est que les historiens chinois font venir plusieurs inventeurs des arts et des sciences, sous le premier empereur historique (Hoang-ti) de pays situés à

<sup>1)</sup> Voyez: Pauthier, *Chine*, pages 84—88; et *Chou-king*, liv. IV, chap. 6 à 21.

<sup>2)</sup> Voyez: *Chine moderne*, par Pauthier, pp. 278—344; — et *Les écritures figuratives et hiéroglyphiques des différents peuples anciens et modernes*, par Léon de Rosny; 2<sup>e</sup> édition; 1 vol. in-4<sup>o</sup>; Paris, 1870; Maisonneuve; pp. 3 à 5.

l'occident de la Chine, près du mont *Kouen-lân*, que les Indiens nomment *Mérou*, dans les flancs duquel le grand fleuve *Hoang-ho* prend sa source; ce qui donnerait à cette partie du Thibet une antériorité de civilisation sur la Chine elle-même; supposition assez naturelle si l'on réfléchit qu'à mesure que des contrées devinrent habitables par la formation des lits de fleuves ou de rivières, les premières peuplades durent suivre le cours de ces mêmes fleuves, et se répandre, comme eux, dans différentes directions, mais toujours en partant des lieux hauts pour arriver dans les lieux bas. Ce qui confirme cette supposition, c'est que la cour des premiers empereurs chinois était placée dans les provinces occidentales voisines des montagnes du Thibet." (Pauthier, *Chine* pp. 29. 30.) Il est même tout naturel que les Chinois contemporains de Hoang-ti aient conservé des relations avec les populations déjà industrieuses des contrées adjacentes à ce qu'ils appelaient le Kouen-lûn, car une foule de documents se réunissent pour démontrer que les Chinois ont originellement habité ces parages, que leur civilisation a commencé du prendre son essor en ces lieux, et que c'est de là qu'ils sont partis pour conquérir la Chine antérieurement au règne de ce roi. En effet, M. Pauthier fait observer que: „La population de l'empire chinois était composée primitivement de *cent familles* qui vinrent du nord ouest." (Ibid. p. 39.) Il dit ailleurs: „On aura remarqué ce fait, qu'après la grande inondation diluvienne Yu fut obligé de couper des arbres et de faire abattre de grandes percées dans les forêts pour établir des communications, comme sur un sol neuf, d'une végétation vigoureuse et que le pied de la civilisation n'a pas encore foulé <sup>1)</sup>. C'est une forte indication de plus pour faire

<sup>1)</sup> Consultez sur ce fait: Pauthier, *Chine*, page 47; et *Chou-king*, liv. II, chap. 1. § 1.

croire que la civilisation de la Chine lui était venue du nord-ouest, avec la race actuelle.“ (Chine p. 50.) Enfin, il ajoute plus loin: „Tout ce qui peut contribuer à former une conviction historique sur des données traditionnelles confuses, nous confirme dans l'opinion que les Chinois actuels ne sont pas indigènes sur le sol de la Chine, qu'ils y sont arrivés du nord-ouest, et qu'ils ont été obligés d'en chasser, pour y trouver place, des peuplades moins civilisées ou plus barbares qu'eux, appartenant à une race distincte. . . . . Ce sont les sauvages habitants indigènes, nommés par les Chinois, *Y, porteurs de grands arcs*, ou *Miao-tseu, fils des champs incultes*, qui existent encore à l'état sauvage, dans les hautes et inaccessibles montagnes de l'occident de la Chine, voisines du Thibet.“ (Ibid. p. 56.)

Ces remarques de M. Pauthier sont en parfait accord avec celles du père Prémare sur le lieu de naissance de Fo-hi et sur les endroits où furent enterrés ce roi et ses prédécesseurs anté-historiques: „Fo-hi naquit à Kicou-y et fut élevé à Ki-tching. On ne peut rien dire de certain sur tous ces noms de pays. Les Chinois prétendent que tous ceux-ci sont en Occident. . . . . Il fut enterré à Chan-yang, d'autres disent à Tchîn et tout cela est en Occident. Le *Lou-se* (ouvrage de Lo-pi) remarque que tous les tombeaux de ces anciens rois sont en divers lieux. Dans le *Chan-hai-king* on les rencontre presque tous sur le mont *Kouen-lîn*.“ (Livres sacrés de l'Orient, pp. 32. 34.) Or, le *Chan-hai-king* est un livre dont tous les auteurs chinois font remonter la rédaction au règne de Yu (2205—2197 avant J. C.), les uns l'attribuant à l'empereur lui-même, les autres à Pe-y, son ministre des cultes; et quoique cet ouvrage fasse une description du monde qui paraît purement imaginaire en plus d'un point, il n'en est pas moins vrai que son auteur devait

avoir conservé un souvenir d'autant plus fidèle du lieu d'origine des Chinois qu'il vivait à une époque plus ancienne.

La concordance de tous les documents prouve donc véritablement : que les Chinois n'étaient pas indigènes en Chine ; qu'ils y vinrent des contrées du nord-ouest, situées dans la partie de l'Asie centrale à laquelle ils donnaient le nom de Kouen-lûn ; qu'ils ont même habité cette région jusqu'au règne de Fo-hi inclusivement ; enfin, que c'est là, par conséquent, qu'ils ont acquis le degré de civilisation auquel ils étaient déjà parvenus sous les règnes de ce roi et de ses prédécesseurs, et qu'ils ont notamment inventé les caractères primitifs de leur écriture figurative.

Ce serait toutefois une profonde erreur de croire que les Proto-Chinois ont à l'origine habité les montagnes que nous appelons actuellement *Kouen-lûn*. Bien que leurs larges vallées et leurs hauts plateaux rocheux nourrissent encore présentement à l'état sauvage toutes les espèces animales que ce peuple a primitivement utilisées, bien que les grands mammifères s'y rencontrent encore en grands troupeaux jusqu'à une altitude de plus de 6000 mètres, ces monts devaient être, alors comme aujourd'hui, déjà inhabitables pour l'homme vivant en société. D'ailleurs, notre Kouen-lûn eût-il alors été habitable pour l'homme, que la tradition précitée s'opposerait formellement à ce qu'on en fit le séjour des Proto-Chinois ; car cette tradition, qui fait venir ce peuple des contrées situées au nord-ouest de la Chine, remonte à l'époque où cet empire ne s'étendait que du fleuve Kiang aux frontières septentrionales de la Chine actuelle, c'est-à-dire du 30° au 40° degré de latitude nord ; et comme les montagnes auxquelles nous donnons le nom de Kouen-lûn sont situées sous le 37° degré de latitude, elles se trouvent directement

à l'ouest de l'ancien empire chinois, et non au nord-ouest, ainsi que l'exige la tradition <sup>1)</sup>.

Mais il faut remarquer que les anciens Chinois étaient loin d'attribuer à l'expression de *Monts Kouen-lîn*, l'acception restreinte que nous lui avons affectée. M. Pauthier a déjà dit que sous le règne de Yang-ti (605—617 de notre ère), dont la domination s'étendait sur les pays occidentaux jusqu'à la mer Caspienne: „On dressa une carte représentant les quarante-quatre principautés qui y existaient, réparties dans les trois grandes divisions naturelles. Cette carte commençait à la montagne Si-khing, située vers le lieu où le Hoang-ho ou Fleuve jaune entre en Chine, et s'étendait jusqu'à la mer Caspienne. Au milieu de cette carte on voyait les hautes montagnes du Thibet septentrional, appelées par les Chinois du nom collectif de Kouen-lîn.“ (Chine p. 281.) Il faut donc voir dans le Kouen-lîn des anciens Chinois l'ensemble du vaste réseau montagneux qui couvre l'Asie centrale, qui renferme les vallées et les plateaux les plus élevés de la terre, enfin qui constitue tout l'immense système orographique des flancs duquel sortent tous les grands fleuves du continent asiatique, à l'exception du Tigre et de l'Euphrate; et il ne reste plus, par conséquent, qu'à déterminer quelle est, dans ces hautes régions, la partie qui satisfait le mieux aux données de la tradition chinoise.

Puisque l'ancien empire chinois s'étendait déjà, comme aujourd'hui, au nord jusque vers le 40° degré de latitude, et à l'ouest jusque vers le 100° degré de longitude orientale, le premier séjour connu des Chinois doit

---

<sup>1)</sup> Sur la situation, la topographie et la faune des monts que les Européens appellent *Kouen-lîn*, consultez: *Exploration de la Haute-Asie, de 1854 à 1857*, par les frères Schlagintweit, dans *Le Tour du Monde*, t. XIV, 1866, pp. 193 à 208.

être cherché dans un pays habitable situé à quelques degrés plus au nord et plus à l'ouest, et assez étendu pour contenir au moins *cent familles* ou *tribus*.

Or, si partant des frontières nord-ouest de la Chine, on se dirige au nord-ouest, suivant l'indication de la tradition chinoise, on trouve d'abord le grand désert de Gobi, que les Chinois nomment *Cha-mo* ou *Mer de sable*, puis la chaîne aride, neigeuse et volcanique du Bogda-Oola, ou partie orientale des Monts-Célestes, lesquels nos cartes désignent sous le nom de *Thian-Chan*, quoique les indigènes les appellent *Sian-Chan*. Toutes ces régions sont inhabitables.

Mais plus loin, au nord du Bogda-Oola qui est situé sous le 43° degré de latitude, on rencontre un vaste haut-plateau qui s'ouvre au sud-est sur le désert de Gobi, et qui s'étend au nord jusqu'au 50° degré de latitude, c'est-à-dire jusqu'au pied de l'Altaï septentrional, petit Altaï, ou chaîne du Tangnou. Ce haut-plateau, qui fait partie du grand massif orographique de l'Asie centrale, mesure de 14 à 20 degrés de longitude, depuis la chaîne du Kourou, qui le borne à l'est vers le 97° degré de longitude et sur les pentes orientales duquel la Sélinga prend naissance, jusqu'à la chaîne du Barlouck ou Alatau, qui lui forme à l'ouest une barrière courant obliquement du nord au sud depuis le 83° degré jusqu'au 77° degré de longitude orientale. Cet espace trapézoïde, dont la superficie égale celle de la France, est suffisamment connu pour la solution du problème qui nous occupe, depuis que l'intrépide voyageur Atkinson l'a parcouru dans tous les sens vers la fin de son long voyage en Sibérie <sup>1)</sup>.

---

<sup>1)</sup> Voyez : *Voyage sur les frontières russo-chinoises et dans les steppes de l'Asie centrale*, par Thomas Wiltam Atkinson, 1848—1854 ; dans *Le Tour du Monde*, t. VII, 1863, pp. 337 à 384.

Au pied du versant septentrional du Bogda-Oola, règne d'abord une bande sablonneuse qui est l'une des ramifications occidentales du Cha-mo. Puis, au nord de cette zone complètement aride, on trouve, depuis le 45° jusqu'au 50° degré de latitude, de vastes plaines onduleuses, parsemées de lacs, de montagnes isolées, de steppes et d'innombrables pâturages. Ce pays est d'ailleurs arrosé par de nombreuses rivières dont les deux plus considérables, la Tess et le Djabakan, sont comparables à la Seine; elles vont se perdre, la première dans l'Oubsa-Noor, et le second dans l'Ilka-Aral-Noor, qui sont les plus importants de tous les lacs sans issue de cette haute région. Enfin, parmi les montagnes éparses sur ce plateau, on remarque une série de hauteurs qui sont échelonnées du nord au sud, depuis les environs du lac Ilka-Aral jusqu'au désert de Gobi, et qui sont les seuls vestiges de la prétendue chaîne de l'Altaï méridional ou grand Altaï, laquelle n'existe en réalité que sur nos cartes, comme Atkinson l'a parfaitement vérifié <sup>1)</sup>. Cette contrée, éminemment propre à la vie pastorale, est encore actuellement parcourue, à l'ouest par les Kirghiz et à l'est par les Kalkas qui, les uns et les autres, y font paître leurs innombrables troupeaux de chevaux, de chameaux, de bœufs, de chèvres et de brebis.

Cette circonscription géographique, qui satisfait ainsi, sous tous les rapports, aux données de la tradition

---

<sup>1)</sup> Voyez *Le Tour du Monde*, t. VII, 1863, pp. 350 et 352. — On sait que le docteur Barth a également rectifié une erreur analogue relative à la prétendue chaîne des Montagnes de la Lune: „Quelle fausse idée nous avons tous de ces régions africaines, dit Barth. A la place de cette chaîne massive des Monts de la Lune, quelques montagnes éparses; au lieu d'un plateau desséché, de vastes plaines d'une fécondité excessive et traversées par d'innombrables cours d'eau.“ (*Le Tour du Monde*, t. II, 1860, p. 219.)

chinoise, est même la seule qui y satisfasse complètement. Car au delà, en suivant la même direction, on tombe successivement dans les sauvages montagnes du petit Altaï et du Sayansk, puis, à l'ouest du lac Baïkal, dans les steppes de la Sibérie qui sont situés en dehors du massif orographique de l'Asie centrale. C'est donc évidemment du pays compris entre le Bogda-Oola et le Tangnou que sont parties les *cent familles* ou *tribus* qui conquièrent la Chine dans les temps préhistoriques; et c'est là la patrie des Proto-Chinois, laquelle était séparée de celle des Aryas primitifs par les monts Barlouck ou Alatau, qui élèvent leurs cîmes bien au dessus de la zône des neiges éternelles <sup>1)</sup>.

Cela étant établi, tout devient clair dans l'histoire des premiers âges des Chinois, ainsi que dans celle de leurs premières relations avec le cheval, et tous les documents qui s'y rapportent s'expliquent d'une façon on ne peut plus rationnelle.

On conçoit maintenant que les Chinois, ayant inventé les caractères primitifs de leur écriture figurative dans l'Asie centrale, aient pu y faire entrer le signe du cheval, animal qu'ils avaient alors sous les yeux, puisque j'ai prouvé dans mon livre que cette région est incontes-

---

<sup>1)</sup> Quoiqu'il soit généralement admis que la première patrie des Aryas était située, soit sur le plateau de Pamir, à la jonction des monts Bolor et Hindou-Kouch, entre le 37<sup>e</sup> et le 38<sup>e</sup> degré de latitude, soit aux environs des sources de l'Iaxartes vers le 43<sup>e</sup> degré de latitude, il est incontestable que la patrie des Aryas primitifs était située plus au nord, vers le 49<sup>e</sup> degré de latitude, dans la direction du nord-est en partant de l'Iran, c'est-à-dire au nord de la Dzungarie et du grand lac de Tenghiz ou de Balkachie, dans le domaine actuel des Kirghiz-Kaisaks de la *Moyenne-Horde*. Les documents que j'ai rapportés dans le 4<sup>e</sup> chapitre de mon livre des *Origines du Cheval* ne permettent de conserver aucune espèce de doute à cet égard.



tablement l'une des patries primitives de ce mammifère. On s'explique également que le cheval soit l'un des six animaux dont Fo-hi apprit l'usage à son peuple, puisque ce roi habitait encore cette patrie du cheval. Il est vrai que M. Pauthier (Chine p. 24.) dit de Fo-hi: „Le lieu de sa naissance et de sa cour est placé dans le Ho-nan.“ Mais, quelle que soit la tradition à laquelle M. Pauthier fait allusion en cette circonstance, elle est en contradiction formelle avec toute l'histoire chinoise. Le Ho-nan est en effet situé dans la partie orientale de la Chine centrale, et le Père Prémare vient de citer des documents qui font naître et mourir Fo-hi en occident. Cette dernière assertion de M. Pauthier est même tout-à-fait incompatible avec les nombreux passages de son livre où il montre que sous les premières dynasties historiques, les Chinois venus du nord-ouest avaient encore la capitale de leur empire dans les provinces occidentales de la Chine actuelle; elle est notamment inconciliable avec ces renseignements si explicites: „770 (avant J. C.) Ping-wang (le roi pacifique), fils de Yeou-wang, est proclamé roi par les grands vassaux qui avaient repoussé les Tartares. Il transporta sa cour dans la ville bâtie par Tcheou-kong, située dans la province du Ho-nan, et qui était appelée *cour orientale* <sup>1)</sup>, et laissa la *cour occidentale* ou l'ancien séjour des premières dynasties dans le Chen-si, au prince de *Thsin*, qui fut élevé au rang de

---

<sup>1)</sup> Cette *cour orientale* était la ville de *Lo-ye*, bâtie seulement en l'an 1108 avant J. C., sur la rivière du Lo, par Tcheou-kong, qui en fit sa résidence et la capitale de sa principauté ou royaume du Ho-nan, après avoir remis entre les mains de son neveu Tching-vang, les rênes de l'empire qu'il avait administré pendant les sept années de la minorité de ce prince. Voyez Pauthier, *Chine*, p. 84; et le *Chou-king*, liv. IV, chap. 9, § 1; chap. 12, §§ 1—5; chap. 13 §§ 1—3.

roi suzerain, afin qu'il devînt une barrière puissante contre les irruptions continuelles des Tartares limitrophes. . . . . Les grandes familles accoutumées au séjour de la cour dans le Chen-si, ne voulurent pas, pour la plupart, se rendre à la cour orientale. La famille royale dynastique perdit presque entièrement son autorité et sa puissance. Plusieurs rois vassaux se rendirent complètement indépendants, et agrandirent même leurs États." (Ibid. pp. 106. 107.) Enfin dans les sommaires des chapitres du *Chou-king* traduit par le père Gaubil et revu par M. Pauthier, nous lisons également en tête du chapitre intitulé *Thsin-tchi*, qui est le chapitre 30 et dernier du livre IV et dernier de cet ouvrage: „Le titre de *Thsin-tchi* signifie *ordre* ou *défense du prince* de *Thsin*, pays situé dans le Chen-si. . . . . Vers l'an 770 avant J. C., un des descendants de Fei-tsou, nommé Siang-kong . . . . . fut fait prince de Thsin, pays où avait été la cour des rois de Chine jusqu'à Ping-vang." C'est donc très-probablement par inadvertance que, dans son remarquable ouvrage, M. Pauthier a cité, sans la réfuter, l'opinion des auteurs qui placent la naissance et la cour de Fo-hi dans le Ho-nan: opinion qu'il a sans doute rencontrée dans ceux des écrivains chinois qui ne font commencer l'histoire de la Chine qu'au règne de ce roi, parce qu'ils considèrent les temps qui lui sont antérieurs comme trop douteux, et qu'ils ont trouvé plus court de les supprimer que de les étudier. D'ailleurs, puisque le cheval est sûrement un animal étranger à la Chine et que, de l'avis unanime de tous les historiens chinois, c'est Fo-hi qui a le premier montré au peuple à s'en servir, si cet empereur était vraiment né dans le Ho-nan, il faudrait supposer que les Chinois, qui avaient connu le cheval dans l'Asie centrale d'une façon assez intime pour adopter son signe dans leurs caractères hiéroglyphiques, et qui

étaient par conséquent déjà assez civilisés<sup>3</sup> pour le dompter, seraient néanmoins partis de cette région sans emmener ce précieux auxiliaire, et auraient attendu d'être arrivés en Chine pour l'y faire venir du dehors : supposition dont l'in vraisemblance est une nouvelle preuve que Fo-hi a véritablement vécu dans l'Asie centrale et non dans le Ho-nan.

Quant à l'époque de l'introduction du cheval en Chine, il est possible de lui assigner une date minimum assez approximative. En effet, puisque les Proto-Chinois ont possédé cet animal dès l'époque de leur séjour dans l'Asie centrale sous le règne de Fo-hi, ils l'ont évidemment emmené dans leurs migrations ; et si l'on considère que Fo-hi (3468) habitait encore ce pays, mais que l'empire de Hoang-ti (2698) s'étendait déjà au sud jusqu'au fleuve Kiang et à l'est jusqu'à la mer, on devra en conclure que c'est entre l'an 3468 et l'an 2698 avant notre ère que les Chinois se sont installés en Chine avec leurs chevaux.

Un autre document chinois nous donne une date plus précise ; car, en racontant la victoire remportée par l'empereur Kien-loung ou Khian-loung en l'an 1775 de notre ère, sur les Miao-tseu alors réfugiés dans les hautes et inaccessibles montagnes de l'occident de la Chine où il n'en reste plus aujourd'hui que quelques débris, les historiens chinois considèrent cet événement comme ayant amené la réduction définitive de ces sauvages indigènes, après des luttes sanglantes qu'ils disent s'être renouvelées pendant 5000 ans (Chine, pp. 56. 454.), ce qui reporterait à l'an 3225 avant J. C. l'arrivée des Chinois sur le territoire qu'ils occupent aujourd'hui. Bien que cette date soit seulement approximative, puisqu'elle est basée sur l'énoncé en nombre rond d'une période de 5000 ans, elle est en parfaite concordance avec tout ce que l'on

sait sur l'évolution de la civilisation chez les Chinois. Elle ne les fait effectivement entrer sur le territoire de la Chine actuelle que quelques années avant l'avènement de Chin-nong. On conçoit alors qu'ils aient dû conserver jusque là dans l'Asie centrale des habitudes nomades analogues à celles de leurs congénères de race touranienne qui parcourent encore cette région, et qu'ils n'aient en conséquence pu s'y élever qu'au degré de civilisation que comporte ce genre de vie et qui est justement celui auquel ils étaient parvenus sous Fo-hi. On s'explique également que, après leur installation en Chine, ils aient dû adopter des habitudes plus stables dans ce pays fertile, et y acquérir d'autres connaissances scientifiques et industrielles qui sont l'apanage des peuples sédentaires, et qu'ils font précisément remonter à l'époque de Chin-nong. Il faut toutefois observer que si Chin-nong et ses successeurs furent déjà maîtres d'une partie des riches provinces de la Chine actuelle, ils n'en conservèrent pas moins, ou tout au moins recouvrèrent bientôt, la possession de leur patrie primitive; et que quelques uns de ces empereurs préférèrent même habiter cet ancien berceau de leur race, comme notre Charlemagne affectionna le séjour de la Germanie, plusieurs siècles après l'installation de nos rois germains au centre de la Gaule. Ainsi, le dernier roi légitime de la famille de Chin-nong, Yue-vang tenait encore sa cour dans le *Kong-sang* quand il fut détrôné par son parent le prince rebelle Tchi-yeou, gouverneur d'une province située au pied du Kouen-lûn, et qui fut à son tour vaincu par Hoang-ti qui était alors gouverneur du Ho-nan. Or le vaste pays de *Kong-sang*, au nord duquel régnait déjà Hien-yuen l'inventeur de la monnaie de cuivre, est aussi nommé le *vaste désert de Sang*, expression qui paraît désigner les contrées arides situées au delà des frontières nord-ouest de la Chine actuelle.

Quoi qu'il en soit, c'est dans le courant du XXXV<sup>e</sup> siècle avant J. C. qu'il faut placer la première utilisation du cheval par Fo-hi, et c'est dans le XXXIII<sup>e</sup> siècle qu'il faut placer l'introduction de cet animal en Chine si l'on suit la chronologie la plus généralement adoptée. Mais je ne saurais trop répéter que ce sont là deux dates minimum qui devront vraisemblablement être reculées de plusieurs milliers d'années dans le passé, si véritablement cette chronologie courante tronque d'autant la durée de la dynastie de Chin-nong, ainsi que l'affirment Chi-tse, Liu-pou-ouei, et le célèbre Lo-pi que le père Prémare considère comme l'un des historiens chinois les mieux renseignés sur l'antiquité. En tout cas, l'introduction du cheval en Chine remontant incontestablement à la période semi-historique comprise entre Fo-hi et Hoang-ti, il est tout naturel que les annales de ce pays en fassent de continuelles mentions à partir de ce dernier roi.

De même que leurs congénères les Tartares, les anciens Chinois ont contracté la passion du cheval dans l'Asie centrale. Ils l'ont conservée en Chine, quoique son climat les ait constamment mis dans l'impossibilité d'y élever de beaux chevaux : ce qui explique les folies que les empereurs ont souvent faites pour s'en procurer, surtout lorsque le luxe eut atteint chez eux des proportions colossales. Et comme en Chine, suivant la remarque de M. Pauthier, la cour donne le ton à tout l'empire, ces folies furent imitées par toute la nation des employés du gouvernement, au grand préjudice de la fortune publique. Aussi, les grands dignitaires, dont l'une des attributions était de veiller à la prospérité des affaires de l'Etat, firent souvent aux empereurs de sévères remontrances sur les abus de leur luxe effréné qui épuisait le peuple ; et nous avons même vu Tchao-kong essayer de couper

l'une des causes du mal à sa racine, en conseillant d'abandonner complètement l'usage du cheval. Il invoquait des raisons analogues à celles qui engagèrent Moïse à défendre l'usage de cet animal à son peuple; mais les conseils du Tai-pao ne furent pas mieux suivis par les empereurs chinois que les prescriptions du législateur des Hébreux ne furent respectées par Salomon et ses successeurs <sup>1</sup>). Car dès le temps de Confucius, au commencement du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, on voit déjà *dix mille chars armés* sous le commandement de deux des Tai-fou du roi de Lou, Ting-koung, descendant du grand Tcheou-koung; et à la suite d'une guerre contre les gouverneurs rebelles des provinces, l'empereur Te-tsoung (779—805 après J. C.) fut obligé d'acheter 180.000 chevaux chez les Oïgours pour remonter la cavalerie chinoise. (Chine pp. 153. 230.) Enfin après avoir parcouru pendant 8 ans toutes les provinces de la Chine, après avoir séjourné pendant 29 autres années à la cour des empereurs, le père Gabriel de Magalhan qui mourut à Péking en 1677, a écrit que: „Le nombre des soldats qui gardent la grande muraille est de 902.054. Les troupes auxiliaires qui y accourent, quand les Tartares se mettent en devoir d'entrer en Chine sont innombrables, et il y a 389.167 chevaux destinés pour les troupes. . . . Les chevaux que l'empereur entretient tant pour les troupes que dans les postes se montent à 564.900. Ces soldats et ces chevaux sont toujours entretenus“ <sup>2</sup>).

---

<sup>1</sup>) J'ai consacré tout le chapitre VI de mes *Origines du Cheval*, pp. 241—315, à l'histoire de l'introduction de l'usage du cheval chez les Hébreux.

<sup>2</sup>) Gabriel de Magalhan, *Nouvelle relation de la Chine*, etc., traduction française, Paris 1688, in-4<sup>o</sup>; cité par Pauthier, *Chine*, pp. 422—423.

Pour clore l'histoire de l'introduction des chevaux en Chine, il ne reste plus qu'à déterminer leur provenance. Descendent-ils d'une race de chevaux que les Chinois avaient eux-mêmes domptée dans l'Asie centrale à l'époque de Fo-hi, ou pour mieux dire, sous la dynastie de ce nom? Tout porte à le croire. Le père Prémare rend ainsi une phrase du *Lou-se* de Lo-pi: „Fo-hi apprit au peuple à élever les six animaux domestiques, non seulement pour avoir de quoi se nourrir, mais aussi pour servir de victimes dans les sacrifices qu'il offrait au maître du monde Chin-ki.“ (Livres sacr. de l'Or. p. 33.) Quoique cette phrase ne dise pas formellement que les Chinois de ces temps reculés aient eux mêmes assujetti ces six animaux, cela est d'autant plus vraisemblable que tous ces animaux, même la poule <sup>1)</sup>, vivaient alors à l'état sauvage dans les parages occupés par ce peuple déjà assez civilisé pour être en mesure d'en effectuer la

---

<sup>1)</sup> Il est écrit presque partout, et généralement admis, que toutes nos variétés de poules domestiques proviennent uniquement de quelques unes des variétés de coqs sauvages qui sont propres aux régions tropicales de l'Indoustan et des îles de l'Océan Indien que beaucoup de personnes regardent encore comme les seules patries primitives du coq et de la poule. Tout cela est complètement faux. — D'une part la philologie comparée a démontré péremptoirement que les Aryas primitifs ont domestiqué une variété de poules propre à l'Asie centrale, dès l'époque de leur séjour dans cette région; et ces poules sauvages de l'Asie centrale ont été dernièrement retrouvées par les frères Schlagintweit dans les monts Himalaya, dont elles peuplent encore en grand nombre les solitudes jusqu'à une altitude de plus de 3000 mètres. (Voyez: Adolphe Pictet, *Origines Indo-Européennes*, t. I, pp. 395—399; et *Le Tour du Monde*, t. XIV, 1866, p. 202.) — D'autre part, la paléontologie a démontré que le coq et la poule ont également habité l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et la France dès l'époque quaternaire. (Voyez: *Mémoire sur la distribution des oiseaux fossiles*, par M. Alphonse Milne-Edwards, dans *Annales des Sciences naturelles; Zoologie*; 4<sup>e</sup> série; t. XX, 1863, p. 168—169.)

domestication. Il est donc probable que les Chinois ont assujéti le cheval pour leur propre compte, comme leurs voisins les Aryas primitifs l'ont fait de leur côté dans des conditions analogues d'habitat et de civilisation, ainsi que je l'ai péremptoirement démontré dans mon livre.

Il faut cependant avouer qu'on ne possède encore aucune preuve certaine d'une primitive domestication du cheval par les anciens Chinois; mais c'est une question dont on obtiendra sans doute la solution définitive quand la nation chinoise nous aura ouvert toutes ses archives, et qu'on se sera enfin décidé à étudier sérieusement les récits plus ou moins mythiques de ses premiers âges pour tâcher d'en saisir l'énigme, au lieu de les repousser avec dédain.

Au reste, puisque les Proto-Chinois ont sûrement adopté l'usage du cheval pendant leur séjour dans l'Asie centrale, si des découvertes ultérieures venaient à démontrer qu'ils y ont reçu cet animal tout domestiqué, ils ne pourraient l'avoir pris que chez leurs voisins, soit chez une autre peuplade de race touranienne, soit chez une tribu âryenne, ce qui reviendrait à peu près au même au point de vue zoologique. D'où il résulte que c'est la race chevaline si remarquable de l'Asie centrale qui a été introduite en Chine, où elle a si complètement dégénéré, malgré les nouvelles infusions de sang tartare, et même de sang âryen, dont elle a si souvent bénéficié dans le cours des siècles, comme toute l'histoire de la Chine le constate.

PIÉTEMENT.

---